



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Vaucluse

Division des personnels
Bureau de gestion individuelle 1^{er} degré

Affaire suivie par :
Alix GONZALEZ-LORCA
Tél : 04 90 27 76 25
Mél : pole.1d84@ac-aix-marseille.fr

49, Rue Thiers
84 000 AVIGNON

Avignon, le 27 novembre 2025

Le directeur académique
des services de l'Éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les enseignants du 1er degré

s/c Mesdames et Messieurs
les Inspecteurs de l'Éducation nationale
chargés de circonscription

s/c Mesdames et Messieurs
les principaux de collège

Objet : exercice des fonctions à temps partiel des personnels enseignants du premier degré

Référence : bulletin académique n°1066-255 du 21 novembre 2025

La circulaire parue au bulletin académique Aix-Marseille n°1066-255 du 21 novembre 2025 fixe le cadre général dans lequel s'organise l'exercice des fonctions à temps partiel des personnels enseignants du premier degré au titre de l'année scolaire 2026-2027.

La procédure de recueil des demandes ou des renouvellements de temps partiel des enseignants se fera obligatoirement par l'intermédiaire d'une saisie informatique sur COLIBRIS, depuis le portail ESTEREL.

Toute demande qui ne sera pas déposée par l'intermédiaire du serveur sera considérée comme hors délais. Aucune demande manuscrite de temps partiel ne sera traitée.

COLIBRIS restera la démarche à effectuer pour les demandes de temps partiel de droit pour raisons familiales, telles que prévues à l'article R.911-8 du Code de l'éducation (naissance ou adoption en cours d'année notamment) ainsi que les demandes présentées par les personnels intégrant un département par INEAT durant les congés d'été.

Aucune modification de quotité de temps de travail ne pourra intervenir après le dépôt de la demande initiale sur COLIBRIS sauf pour les situations graves et nouvelles découvertes postérieurement à la campagne d'ouverture du serveur.

La campagne du recueil des demandes de temps partiel sera ouverte :
du lundi 1^{er} décembre 2025 au mercredi 7 janvier 2026 inclus

Mes services se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.



Philippe KOSZYK